

**Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire  
Mercredi 5 février 2025**

Le 5 février 2025, à 19h00, les membres de l'association se sont réunis dans la salle du groupe scolaire Victor Hugo, 54 rue Victor, à FONTENAY-LE-FLEURY, en **Assemblée Générale Ordinaire**, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

**Total Adhérents: 263    Quorum : 52    Présents:118 dont 37 personnes et 81 Pouvoirs.**

**Plus du cinquième des membres étant présent ou représenté, tel que prévu par l'article 16 de nos statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer.**

La séance a débuté à 19 h 30

Président de séance : Michel DESCHAMPS  
Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TESSIER

**Enoncé de l'ORDRE DU JOUR :**

- 1 Présentation du rapport moral et calendrier des activités;
- 2 Présentation du bilan financier et du budget prévisionnel;
- 3 Tarif des adhésions
- 4 Modifications des articles 14 et 16 des statuts
- 5 Les activités, bilan des ateliers
- 6 Appel à candidatures et renouvellement du Conseil d'Administration ;
- 7 Questions diverses.
- - Pot de l'amitié

**1-RAPPORT MORAL et calendrier des activités** présentés par Michel Deschamps, président

**Nombre d'adhérents au 05/02/2025 : 263**  
(226 à l'AG du 07/02/2024 et 248 au 31/08/2024)

**Faits marquants depuis notre dernière Assemblée Générale du 7-02-2024****Février 2024****Le 9 février**

Pour la mise en œuvre de notre nouveau site, une 1<sup>ère</sup> présentation est faite par Aimée Humbert sa créatrice aux membres du bureau.

**Le 15 février :** Livraison de notre nouveau four pour l'atelier « travail du verre ». La décision d'acheter ce four, pour 1650€, à une association de Chatenay-Malabry a été finalisée mi-janvier 2024. Le prix neuf de ce four hors livraison était de 6550€. Nous constaterons à l'ouverture du four que les tubes en quartz sont cassés. La réparation a coûté environ 700€. Le vendeur et le transporteur se rejetant la responsabilité nous avons effectué les réparations. Nous avons toutefois obtenu du transporteur qu'il revienne gracieusement replacer le four à l'endroit le plus adapté dans l'atelier.

Ce four nous cause toujours des soucis ; le programmeur ne fonctionnant qu'en mode dégradé. Jacques LELYON, le professeur du travail du verre, est en contact avec la société PUJOL (marque du four). Des essais sont en cours pour éviter de changer le programmeur.

## **Le 29 février**

Les cours de peinture/dessin donnés de 18h à 21h par Béatrice TOURNERET sont suspendus, suite à son accident survenu pendant les vacances de février.

Un aménagement du cours précédent donné par Jean Yves LÉBOULANGER, qui passe de 15h à 18h à 15h à 19h, nous permet de continuer d'accueillir les adolescents de 16h à 19h.

## **Mars 2024**

**Le 9 mars :** 1<sup>er</sup> stage d'une nouvelle activité à l'AFACS : l'atelier couture, animé par Annaïk COLLIOT. Cette activité a trouvé toute sa place au sein de l'association et bénéficie d'un grand succès.

Rappel : la possibilité d'activités sous forme de stages a été introduite dans nos statuts lors de la dernière AG et nous permet d'élargir notre audience.

## **Avril 2024**

**Le 3 avril :** 4<sup>ème</sup> Conseil d'administration de la saison 2023/24

- Présentation du projet du nouveau site de l'AFACS par Aimée HUMBERT.

Pour l'amélioration et la mise au point des informations sur le site toutes les demandes sont centralisées par le président, seul interlocuteur pour Aimée Humbert. Pour l'avenir nous avons recruté un webmaster en la personne de Masoud NAJAFI .

- Décision confirmée de transférer l'activité « Jeux de société » de la salle des Demoiselles de la Maison des Associations, dans nos locaux au 1 square Buffon.( la salle municipale ne pouvant supporter l'augmentation du nombre de participants).

- Décision prise de lancer l'opération ECO-CUP, 300 gobelets imprimés avec le logo de l'AFACS. Ces gobelets sont vendus aux adhérents, à la charge de chacun de l'avoir sur lui à chaque festivité !

## **Le 6 avril**

Sortie découverte par la section randonnée dans la partie sud du Bois de Vincennes, organisée par Denis et M.Line PONCET. 8 participants sous un soleil voilé mais une forte chaleur.

## **Le 13 avril**

Pour la 3<sup>ème</sup> année nous accueillons dans nos locaux le « Repar'kfé » de l'association ALTERNATI-SEL. Nous sommes toujours heureux d'accueillir cette association qui réunit environ 1 fois par trimestre et dans différents lieux à Fontenay un groupe de bénévoles qui se proposent de réparer et/ou régler vos vélos, petits électro-ménager, outils de jardin, bijoux et matériels informatiques.

## **Les 26,27 et 28 avril,**

### **Exposition patchwork/Art floral à la chapelle Saint Jean**

Le Patchwork, qui fête ses 20 ans d'activité dans l'association s'est associé à l'art Floral pour réaliser cette très belle exposition, sur le thème du Japon.

Samedi, Richard Rivaud, maire de Fontenay et Anne Fougères nous ont fait l'honneur de leurs présences lors du vernissage et ont exprimé les mêmes commentaires élogieux que les 173 visiteurs de l'exposition.

## **Mai 2024**

L'atelier Multi-Arts animé par Frédérique FLE, destiné aux enfants de 7 à 12 ans et l'atelier couture animé par Annaïk, 2 nouvelles activités proposées par l'AFACS ont fait l'objet d'une information dans le Fontenay magazine de mai.

**Du 17 au 21 mai :** Sortie du groupe randonnée à Saint Malo.

31 participants pour ce rendez-vous, toujours aussi attendu par les randonneurs. Le beau temps était au rendez-vous sauf pour le dernier jour où la pluie s'est manifestée. Les randonnées organisées en 8 ont permis une participation maximum, les moins vaillants pouvaient ne faire que le circuit du matin. La soirée costumée sur le thème « les bords de mer » a montré une fois encore l'imagination des randonneurs. Pascal et son costume de morse fut le lauréat du soulier d'or du meilleur déguisement.

**Le 29 mai :** 5<sup>ème</sup> et dernier conseil d'administration de la saison 2023/2024

3 points importants sont décidés :

- Les barèmes, le nombre de cours et les dates de reprises.
  - Une discussion intense entre les membres du CA a permis la mise au point de la fiche d'inscription pour la saison 2024/25 qui a été diffusée sur le site AFACS et multipliée pour le forum.
  - les ateliers POTERIE et TRAVAIL du VERRE feront des « pré-inscriptions » en juin.
- Cette opération nous a permis une meilleure visibilité, pour le forum. Les 3 cours de poterie et les 2 cours du travail du verre ont affiché complet. Nous verrons pour étendre ce principe à d'autres activités lors du CA du 19 mai 2025.

**Le 31 mai salle Voltaire à 20h30 « les strapontins »**

La troupe de l'AFACS "les strapontins" a jonglé avec les mots et joué avec poids et mesures dans leur spectacle intitulé « Mélimémo ». Environ 80 personnes ont assisté à la représentation et leur satisfaction s'est traduite par les applaudissements chaleureux et par les 400€ récoltés « au chapeau » au profit de l'association « SOLIDARIA ».

## **Juin 2024**

**Les 8 et 9 juin :** Exposition annuelle de l'AFACS.

Cette exposition est devenue un rendez-vous traditionnel pour Fontenay le Fleury. Le dimanche était jour d'élections mais le beau temps nous a permis d'avoir une belle fréquentation. Le vernissage du samedi, en présence de M.le maire et de nombreux conseillers municipaux, avec son buffet préparé par tous les membres du CA a connu un beau succès. Les ateliers « couture » et « multi-arts » ont exposé pour la 1<sup>ère</sup> fois.

L'animation assurée par l'atelier d'écriture suscite toujours autant d'intérêt.

## **Juillet 2024**

**17 juillet :**

A la demande de la société "3F" notre propriétaire, l'ensemble des locaux de l'AFACS ont, été expertisés par une société d'experts géomètres en vue de la mises à jour des plans.

## Aout 2024

Nous recevons un courrier daté du 27/08/2024 du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport qui nous notifie le renouvellement de notre agrément au titre des activités de jeunesse et d'éducation populaire. Ce renouvellement est valable 5 ans. A la demande du service départemental à la jeunesse, nous devons réexaminer nos statuts pour mieux intégrer les jeunes au fonctionnement de l'association. C'est ce que nous ferons avant notre demande de renouvellement en janvier 2029. Au 5 février 2025 nous comptons 22 enfants adhérents.

## Septembre 2024

**Le samedi 7 septembre** : Nous participons au forum de la ville. Cette année nous avons une bonne mobilisation de nos animatrices et animateurs ainsi que de nos professeurs. Qu'ils en soient remerciés. Cet investissement s'avère positif, par leurs présences, les nouvelles inscriptions sont grandement facilitées. Fin septembre, à la demande du professeur Jean Yves LEBOULANGER, l'atelier peinture/dessin ouvre de 14h à 17h au lieu de 15h à 18h. L'autorisation est donnée bien que ce nouvel horaire ne permet pas l'inscription des adolescents.

## Octobre 2024

Les cours de peinture/dessin adultes du jeudi de 14h à 17h - 3, 10 et 17 octobre- sont suspendus en raison d'un arrêt maladie du professeur. En cas de non récupération de ces cours, ils seront remboursés aux adhérents. Les cours reprendront le 7 novembre

### **Le 11 octobre : Apéro-dinatoire pour les animateurs et les professeurs**

Dans le but d'une meilleure connaissance entre les acteurs bénévoles, salariés et prestataires de l'AFACS un apéro-dinatoire a été organisé dans nos locaux. Avec la présence chaleureuse et bienveillante de 20 participants ce fut une soirée très agréable et riche d'échanges. Un rendez-vous à renouveler.

### **Le 12 octobre : repas des associations et des comités de quartiers organisé par la municipalité**

Je suis accompagné de 4 éminents adhérents de l'AFACS (Catherine, Denise, Lydia et Jean-Pierre) pour participer à cette rencontre. C'est toujours l'occasion d'échanger entre les différents bénévoles de la ville.

### **Le 16 octobre : 1<sup>er</sup> CA de la saison 2024/2025**

Après le point sur le déroulement du forum et les 1<sup>ères</sup> estimations financières, la décision est prise d'annuler l'exposition prévue les 23 et 24 novembre. Les artistes verriers et multi-arts pressentis ne seront pas prêts. Une exposition est programmée les 5 et 6 avril 2025. Elle mettra à l'honneur l'ensemble des mineurs qui œuvrent au sein de l'AFACS.

## Novembre 2024

Frédérique FLE professeur multi-arts et animatrice « Poterie » organise un stage sculpture, destiné aux ados et aux adultes, un samedi par mois. Cette initiative rencontre un franc succès, chaque séance affiche « complet » !

### **Mardi 5 novembre.**

Je représente l'AFACS au sein du groupe de travail sur le forum de la ville prévu le 6 septembre 2025.

L'objectif de ce groupe de travail est d'accompagner le retour du forum de la ville au centre-ville pour 2 raisons :

- des travaux seront réalisés sur le plateau Descartes
- La municipalité souhaite regrouper les animations dans le centre-ville.

La nécessité du forum de la ville s'est vue confirmée à travers les réponses au questionnaire issu de la mairie et ceci même si le système de pré-inscriptions se développe dans les associations de Fontenay. Le contact humain reste important pour tous.

Le groupe de travail se réunira une seconde fois le 21 janvier 2025

**les 29 et 30 novembre** : Participation au Téléthon

2 actions sont réalisées

Une randonnée promenade pilotées par MARTINE et MARIE-NOELLE avec plus de 40 participants en gilet jaune du parvis de la mairie de Fontenay, où chacun dépose sa participation trébuchante dans l'urne, jusqu'au COSEC de Bois d'Arcy, rue Turpault, où les marcheurs retrouvent la 2<sup>ème</sup> action pilotée par ANNAIK à son stand de créations venant des ateliers « couture ».

Les sommes recueillies - 433€- sont remises à Mme ROLLAND coordonnatrice du Téléthon à Bois d'Arcy.

Encore une fois toutes nos félicitations aux 3 organisatrices et rendez-vous à Saint Cyr l'Ecole pour le téléthon 2025.

### **Décembre 2024**

Les séances dans nos locaux, square Buffon de fin novembre et début décembre ont été sérieusement perturbés par les agissements d'un homme manifestation sous l'emprise de l'alcool. La police municipale est intervenue le 12 décembre. Cet individu est connu de la police et des services municipaux, ce dénommé ZABO, régulièrement ivre « hante » l'espace devant les ateliers et y entre de son propre chef. Une « déclaration de main courante » a été déposée auprès de la Police Nationale et un courrier recommandé a été envoyé aux 3F pour signaler ces problèmes de sécurité. Les numéros de téléphone pour joindre la police municipale sont maintenant affichés dans nos ateliers. Pas d'incident majeur depuis mais la vigilance reste de mise.

**Le 17 décembre**

Lors du conseil municipal l'AFACS se voit attribuer une subvention de 1500€

**Le 18 décembre** : 2<sup>ème</sup> CA de la saison 2024/2025

Contact est pris avec le service communication de la mairie pour un encart, sur un mode à définir, pour une publicité sur l'activité peinture sur porcelaine en manque d'adhérents.

Nous sommes dans l'attente du retour de la rédaction de « Fontenay le Mag »

### **Janvier 2025**

**Jeudi 16 janvier** : 3<sup>ème</sup> CA de la saison 2024/25

Au cours de CA est établi l'ordre du jour de l'AG du 5 février 2025.

La décision a été prise à l'unanimité pour que les CA et l'AG se déroulent le lundi, au lieu du mercredi.

**Samedi 18 janvier** : petit-déjeuner de la culture

LYDIA et moi-même participons en mairie de Fontenay au petit-déjeuner de la culture.

Le service événementiel nous présente son projet de dématérialisation des relations avec les associations, avec une mise en place effective fin mars 2025.

Sur un portail dédié aux associations, un compte sera créé où seront notées les mises à jour des informations, les réservations de salles et de matériel, les demandes de subventions avec la possibilité d'échanger avec la collectivité.

Au cours de nos échanges il est apparu que les rapports avec la nouvelle équipe du théâtre « ARTCENA » sont difficiles.

Nous avons rencontrés des nouveaux venus dans le tissu associatif : Magma Théâtre & Film (Antéa et Yvan-Professionnels) et surtout Christian CHENU de la Compagnie de Théâtre Amateur « Ni sucre, Ni miel ».

## Février 2025

**Le 1<sup>er</sup> février** : Sortie découverte de Paris avec M-Line et Denis PONCET sur les sentiers du 12<sup>ème</sup> arrondissement.

22 randonneurs pour cette découverte des monuments relatifs à l'époque colonisatrice de la France et de toutes petites rues de cet arrondissement sous un beau soleil d'hiver

## **LES EVENEMENTS A VENIR**

- **À la chapelle saint Jean :**

**Les 12 et 13 avril**

Exposition « Les artistes en herbe de l'AFACS » regroupant les créations des ados et des enfants des ateliers Peinture/dessin, poterie et multi-arts

**Les 14 et 15 juin**

Exposition annuelle de tous les ateliers de l'AFACS

- **Au square Buffon :**

**Lundi 24 mars CA** à 18h consacré à l'exposition des 12 et 13 avril

**Lundi 19 mai CA** à 18h où nous aborderons la saison 2025/2026 (Organisation, Tarifs des cours etc..)

**Dimanche 13 avril**

« Repar'kfé » de l'association ALTERNATI-SEL dans nos locaux square Buffon.

- **À l'extérieur :**

**le samedi 5 avril**

Sortie sur Paris par la randonnée pour la découverte du bois de Vincennes partie nord.

**Le mardi 29 avril**

L'activité randonnée organise une sortie pour la classe de BTS Tourisme, à la demande de leur professeur, Mustapha HIANE adhérent de l'atelier poterie. Le temps passé pour l'organisation sera compensé par un don pour le fonctionnement de l'AFACS.

**Vendredi 23 mai à 20h30 salle Voltaire à Fontenay**

La troupe de théâtre « Les Strapontins » de l'AFACS présentera sa nouvelle création :

« **Nos péchés s'envoient en l'air !** ». Nous sommes curieux de découvrir ce programme ! Comme les années précédentes, nous ferons passer une corbeille au profit de l'association « SOLIDARIA ».

**Du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin**

Sortie du groupe randonnée à Angers

**Samedi 6 septembre** : Forum de la ville auquel nous participons.

En attendant vous pouvez consulter le site de l'AFACS : [www.afacs-fontenayfleury.fr](http://www.afacs-fontenayfleury.fr)

En conclusion, je rappellerai le but de notre association précisé dans nos statuts :

« L'association a pour but de venir en aide aux populations de Fontenay et des environs et, si besoin est, **de créer, diriger, organiser, faire fonctionner et aider toutes activités sociales, culturelles, intellectuelles, morales.** L'éducation populaire sous toutes ses formes, par les livres, les moyens audiovisuels, les activités artistiques manuelles et sportives est un de ses principaux objectifs..../..... »

Ce texte a presque 60 ans, et, même si le vocabulaire est un peu suranné, nous essayons d'en garder l'esprit. Dans un environnement qui a beaucoup changé, nous pouvons être fier que l'AFACS, qui aura 60 ans l'année prochaine, vit toujours grâce à tous, professeurs et prestataires qui assurent un enseignement de qualité et surtout grâce à tous les bénévoles impliqués en tant qu'animateurs, membres du conseil d'administration et membres du bureau.

## LE RAPPORT MORAL EST APPROUVÉ A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE.

### 2-Présentation du bilan financier et du budget prévisionnel par Patrice MANCHON, trésorier

#### COMPTE-RENDU FINANCIER - Assemblée Générale Ordinaire du 05-02-2025

##### 1) **Les Effectifs de l'exercice 2023-24** (annexe 1 - Les Effectifs) :

Les adhérents inscrits sont au nombre de 248 contre 247 l'année précédente. Cette constance cache en réalité un certain renouvellement de nos adhérents chaque année car 73 d'entre eux n'étaient pas présents l'année précédente (et 87 pour l'année 2021-22). Le nombre d'inscriptions aux activités à 291 montre une petite progression et ceci grâce à la création des ateliers couture et sculpture, sous forme de stage, une nouveauté qui remporte un beau succès auprès de nos adhérentes.

##### 2) **Le Résultat 2023-24 est négatif de 6 189,29 €** (annexe 2 - Résultat et Budget prévisionnel) :

En voici le détail : les recettes pour 37 881 € se répartissent ainsi :

Les ventes annexes pour 1 601 € comprenant la vente de l'ancien Four Vitrail pour 1 500 € et des ventes de gobelets pour 101 €, le budget prévoyait également 400 € de recettes lors de la représentation théâtrale du mois de mai et compensé par un don à l'association SOLIDARIA.

Les inscriptions aux activités ont légèrement augmenté, à l'identique des effectifs, la progression venant, en outre, de l'augmentation générale et de la prise en compte des stages.

Les intérêts pour 1 100 € ont plus que doublé, du fait de l'optimisation des placements sur livret et du taux favorable.

Au total les recettes ont progressé de 3 500 € par rapport à 2022-23 et de 800 € par rapport au budget prévu.

Les dépenses pour 44 070 € de leur côté comprennent principalement:

Les achats directs des activités à 4 889 € qui présentent une forte progression du fait des besoins de matières premières sur les activités de Poterie en forte croissance ainsi que du vitrail.

Les biens d'équipement à 4 239 € correspondent aux investissements engagés pour le nouveau Four du Vitrail, son transport et les frais nécessaires à son agencement en atelier.

Les prestations de sous-traitances concernent les activités pour lesquelles les professeurs ne sont pas salariés et qui ont un statut d'indépendant. Il s'agit de la danse de salon et de la danse en ligne, mais aussi cette année le Multi-Arts et en partie la Poterie avec le remplacement d'un organisateur qui était bénévole. Ceci explique l'augmentation de cette charge.

Les loyers à 3 129 € et les assurances à 2 642 € sont en légère augmentation.

Les autres services extérieurs (mission-réception, frais postaux, téléphone, etc.) pour 1 936 € sont en augmentation du fait des frais d'achat de gobelets gravés au nom de l'AFACS et des frais de création du nouveau site internet. Ces charges sont en conformité avec le budget prévu. Je profite de l'occasion pour préciser qu'aucun frais de mission ou de déplacement n'a été versé à l'un des membres du conseil d'administration sur l'année écoulée, (et il en est de même depuis le début de mon mandat).

*C'est une obligation statutaire de vous en préciser le montant.*

Le total des salaires et charges sociales régressent de 17 924 € à 14 130 €. Cette économie vient du fait de la diminution des heures d'un professeur en arrêt maladie et de son remplacement partiel. D'où une réduction des heures et un remboursement pour partie de l'activité.

A noter la présence d'activités remportant un moindre engouement de la part des adhérents, et donc moins d'inscriptions, mais comprenant des frais fixes qu'il nous appartient d'essayer d'optimiser.

Il n'y a aucune charge hors trésorerie, elles s'élèvent ainsi à 44 070 € pour un résultat négatif de 6 189,29 €. Le niveau de la trésorerie en position comptable baisse d'autant de 32 562,22 € à 26 372,93 € et les soldes bancaires du fait des éléments non encore débités à la clôture passent à 28 133,82 €.

#### **LE BILAN FINANCIER EST APPROUVÉ A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE.**

### **3) Le budget prévisionnel 2024-25 à l'équilibre avec 46 500 € de recettes et de dépenses :**

Constituent les recettes, une somme versée de 1 000 € en mécénat, la subvention de Fontenay pour 1 500 € comme l'année précédente, le total des cotisations pour 43 000 € qui a été calculé en fonction de l'avancement des inscriptions à ce jour et d'un prévisionnel des stages devant se dérouler jusqu'en fin d'année.

Les dépenses comprennent en premier lieu les achats directs pour environ 6 000 € en progression du fait de l'accroissement des activités de poterie et des stages (Couture et Sculpture).

Les dépenses d'équipement à 1 430 € comprennent des frais exceptionnels de mise aux normes des bâtiments du Square Buffon en matière signalisation de sécurité ainsi que les frais habituels de révision des extincteurs et d'entretien des locaux.

Les prestations sous-traitées sont en augmentation avec la mise en place de l'activité sculpture, une nouveauté cette année qui remporte également un franc succès auprès de nos adhérents.

Les assurances ont été ramenées à 1 500 €. La diminution conséquente devrait être effective par le changement de prestataire d'assurance cette année.

Les autres services extérieurs pour environ 1 300 € sont en diminution car ne comprennent plus de frais de création de notre site internet ou d'achat de gobelets.

Les salaires et charges sociales, calculés en fonction du calendrier réel des prestations de cette année, à environ 17 000 €, retrouvent le niveau d'un exercice normal comme celui de 2022-23.

Le total des dépenses prévues s'élève à 46 500 € en équilibre avec les recettes.

Avec la clôture des comptes au 31 août 2024, c'est ce budget enfin équilibré que nous avons le plaisir de vous proposer et de soumettre à votre approbation lors de cette assemblée générale.

### **LE BUDGET PREVISIONNEL EST APPROUVÉ A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE.**

#### **3- TARIF DES ADHESIONS saison 2025/2026**

Le conseil d'administration du 16 janvier propose de supprimer la majoration de 10€ appliquée aux non Fontenaysiens, sur les activités dont le coût est supérieur à 80€. Une majoration de 5 euros sera appliquée sur l'adhésion à l'association. Le supplément est ainsi réparti sur l'ensemble des Non-Fontenaysiens.

- Adhésion annuelle et obligatoire à l'AFACS pour les Fontenaysiens:  
*Stage ponctuel: 5€ // Individuelle : 25 € // 2 personnes d'une même famille: 38 € // 3 personnes et + d'une même famille : 40 €*
- Adhésion annuelle et obligatoire à l'AFACS pour les Non-Fontenaysiens :  
*Stage ponctuel: 5€ // Individuelle : 30 € // 2 personnes d'une même famille: 43€ // 3 personnes et + d'une même famille : 45 €.*

Pour information à ce jour sur 263 adhérents il y a 93 Non-Fontenaysiens dont 54 qui pratiquent une activité à plus de 80€

Concernant une présence partielle à une activité, du fait d'une inscription en cours d'année, le coût sera calculé au prorata du nombre de séances à venir, exception faite pour les activités d'un coût inférieur à 50€ qui sera dû en totalité.

### **CES MODIFICATIONS SONT APPROUVÉES A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE.**

#### **-4-PROPOSITIONS de MODIFICATION des ARTICLES 14 et 16 de NOS STATUTS .**

**Article 14 actuel :** L'assemblée générale se compose des membres actifs de l'association âgés de plus de 16 ans. Les mineurs de moins de 16 ans seront représentés individuellement par leurs représentants légaux. Elle se réunit, chaque année, dans le courant du premier semestre de l'année civile au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Elle peut, en outre, être convoquée extraordinairement, soit par le président, le conseil ou à la demande du cinquième, au moins, des membres ayant le droit d'en faire partie. *Les convocations sont faites 15 jours, au moins, à l'avance, par lettre individuelle indiquant sommairement l'objet de la réunion. L'ordre du jour est arrêté par le conseil.* Il n'y est porté que les propositions émanant du conseil et celles qui lui ont été communiquées, au moins 8 jours avant l'époque de la réunion, avec la signature du cinquième, au moins, des membres ayant le droit d'assister à l'assemblée. L'assemblée est présidée par le président ou l'un des vice-présidents du conseil d'administration ou, à leur défaut, par un administrateur délégué par le conseil. Les fonctions de secrétaire sont remplies par le secrétaire du conseil d'administration ou, à son défaut, par un membre de l'assemblée désigné par le président.

#### **Devient sur proposition du CA**

L'assemblée générale se compose des membres actifs de l'association âgés de plus de 16 ans. Les mineurs de moins de 16 ans seront représentés individuellement par leurs représentants légaux. Elle se réunit, chaque année, dans le courant du premier semestre de l'année civile au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Elle peut, en outre, être convoquée extraordinairement, soit par le président, le conseil ou à la demande du cinquième, au moins, des membres ayant le droit d'en faire partie. *Les convocations sont faites 15 jours, au moins, à l'avance, par lettre individuelle ou par courriel, adressées à chaque adhérent. Elles informent de l'ordre du jour arrêté par le précédent CA.*

Il n'y est porté que les propositions émanant du conseil et celles qui lui ont été communiquées, au moins 8 jours avant l'époque de la réunion, avec la signature du cinquième, au moins, des membres ayant le droit d'assister à l'assemblée.

L'assemblée est présidée par le président ou l'un des vice-présidents du conseil d'administration ou, à leur défaut, par un administrateur délégué par le conseil. Les fonctions de secrétaire sont remplies par le secrétaire du conseil d'administration ou, à son défaut, par un membre de l'assemblée désigné par le président.

**Article 16 actuel** : L'assemblée générale ordinaire entend le rapport du conseil d'administration sur sa gestion et sur tous autres objets, approuve ou redresse les comptes de l'exercice *au 31 décembre* précédent, vote le budget de l'exercice suivant, pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration, autorise toutes acquisitions d'immeubles nécessaires à l'accomplissement du but de l'association, tous échanges et ventes de ces immeubles, ainsi que toutes constitutions d'hypothèques et tous emprunts et, d'une manière générale, délibère sur toutes autres propositions portées à l'ordre du jour qui touchent au développement de l'association et à la gestion de ses intérêts.

Le rapport financier présenté à l'assemblée générale doit faire mention du remboursement des frais de mission, de déplacement et de représentation payés à des membres du conseil.

Pour délibérer valablement, l'assemblée doit être composée du cinquième, au moins, des membres de l'association ayant le droit d'en faire partie. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée est convoquée à nouveau dans la forme prescrite à l'article quatorze et dans une seconde réunion.

## Devient sur proposition du CA

L'assemblée générale ordinaire entend le rapport du conseil d'administration sur sa gestion et sur tous autres objets, approuve ou redresse les comptes de l'exercice au **31 août** précédent, vote le budget de l'exercice suivant, pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration, autorise toutes acquisitions d'immeubles nécessaires à l'accomplissement du but de l'association, tous échanges et ventes de ces immeubles, ainsi que toutes constitutions d'hypothèques et tous emprunts et, d'une manière générale, délibère sur toutes autres propositions portées à l'ordre du jour qui touchent au développement de l'association et à la gestion de ses intérêts.

Le rapport financier présenté à l'assemblée générale doit faire mention du remboursement des frais de mission, de déplacement et de représentation payés à des membres du conseil.

Pour délibérer valablement, l'assemblée doit être composée du cinquième, au moins, des membres de l'association ayant le droit d'en faire partie. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée est convoquée à nouveau dans la forme prescrite à l'article quatorze et dans une seconde réunion.

**CES MODIFICATIONS SONT APPROUVÉES A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE.**

## 5 -BILAN DES ACTIVITES

**Atelier Art floral:** 6 inscrites qui œuvrent avec bonheur en compagnie de Carole ROUCHETTE, leur animatrice.

**Atelier stage de Couture:** chaque séance affiche complet avec une limitation à 10 couturières. La formation est progressive, les fournitures sont assurées pour homogénéiser le travail sous forme de projet commun proposé par Annaïk.

**Atelier stage de Sculpture sur argile:** les inscriptions sont prises d'assaut mais limitées à 6. De très belles et volumineuses créations guidées par Frédérique, qui viendront « gonfler » l'exposition du mois de juin !!

**Atelier d'écriture:** 13 inscrits- Animatrice Monique HUNDT et animateur Gilles COLLIOT Eux aussi ont organisé un stage et le groupe se prépare à un échange avec l'atelier d'écriture d'Orange Bleue, qui sera axé sur la diction. Encore merci aux animateurs pour dynamiser nos expos à la Chapelle.

**Atelier Multi-ARTS :** Grâce à son savoir-faire, Frédérique guide 5 jeunes enfants pour créer de très jolis sujets à base de matériel de récupération (carton, bouteilles plastique, bouchons etc...) et aussi en travaillant le plâtre ou encore l'argile, le tout orné de multiples couleurs. Faites-lui de la pub ! FREDERIQUE accueille les 5-7 ans pendant les vacances ! Voir le site de l'AFACS.

**Atelier Broderie-Tricot** – 11 inscrites dont 4 nouvelles qui s'essaient à toutes les techniques du fil et des aiguilles, en compagnie de leur animatrice Marie-Françoise SEGALAS. Ensemble elles se promènent pour apprécier des expos ou des salons !

**Généalogie** - 8 participants accueillis par ANNE et IRENE. Annaïk, experte pour elle-même, propose au groupe une formation sous forme de stage.

**Danse de salon** – 10 danseurs et danseuses confirmés qui apprécient la rigueur de leur professeur JEAN-MARC et la variété de danses proposées- Les couples de danseurs peuvent s'entraîner

seuls, lundi soir, salle ZADIG. MICHELE correspondante au CA relate des présences irrégulières dans le groupe des débutants.

**Danse en ligne** --Une progression remarquable avec 23 inscrits qui apprécient grandement leur professeure VALERIE

**Jeux de société** --Animatrice : Lydia VALERO pour une vingtaine de joueurs qui souhaitent « envahir » l'ex salle généalogie afin d'isoler les plus bruyants !! L'aménagement de cette salle est à venir !

**Scrabble duplicate:** 4 inscrits, c'est juste suffisant pour une partie !! OUF ! Le problème d'accès à leur salle est résolu !

**Peinture /dessin adultes** : 13 inscrits au total qui travaillent l'après-midi avec JEAN-YVES et le soir avec BEATRICE qui est heureuse d'enseigner son art à son groupe.

**Peinture /dessin enfants** : 6 petits peintres qui s'appliquent en vue de l'exposition d'avril pour laquelle BEATRICE réalisera l'affiche.

**Peinture sur Porcelaine** : 8 personnes inscrites dont 2 nouvelles et un nouveau, qui travaillent le mardi ou le jeudi sous la direction de CHRISTIANE. Nous espérons un prochain reportage sur l'activité par le service communication de la ville afin d'attirer de nouveaux adhérents.

**Patchwork** : 17 personnes inscrites dont 2 jeunes retraitées ; toutes s'entraident coordonnées par NICOLE. L'atelier participera à une exposition organisée par France-Patchwork-Yvelines, du 4 au 6 avril 2025, au château de BUC, après s'être rendu à la journée de l'amitié PATCHWORK qui a réuni plus de 80 participants!

**Poterie Adultes** : plus de 30 potiers et potières répartis sur 3 ateliers (mardi-jeudi-samedi) aiment se retrouver pour créer, se copier !! rire et même chanter ! à l'aide d'une belle entente entre FREDERIQUE et MARIE-NOELLE (quittant ses fonctions, MN sera remplacée par Véronique ROBERT et Gaëlle TANGUY pour la gestion de l'atelier du mardi).

**Poterie Enfants:** 11 enfants inscrits, aidés par DENISE et MARIE-JEANNE préparent fébrilement l'exposition toute proche du mois d'avril.

**Travail du verre** : 17 inscrits répartis sur 2 séances, lundi et mercredi. JACQUES, professeur verrier travaille beaucoup, en lien avec la société PUJOL, pour optimiser le programmeur du four ! De nouvelles techniques « plume et huiles » sont à l'essai !

**Théâtre** : les strapontins sont au nombre de 5 dont ALAIN, nouvel acteur, parfaitement intégré à la troupe, qui répète encore et encore pour, comme elle sait le faire, nous régaler de leur prochaine création : « *NOS PECHES S'ENVOIENT EN L'AIR* » *tout public ? Il faudra questionner MARTINE !!*

**Randonnées** : De plus en plus de circuit en 8 pour satisfaire 65 marcheurs inscrits dont 10 nouveaux. Le déjeuner annuel du 26 janvier s'est déroulé à l'Auberge de la mare aux clercs à MULCENT 78790, une excellente adresse à retenir ! Pour le séjour dans la région d'ANGERS du 29 mai au 1er juin, la partie administrative est assurée par Hélène HARARI, tandis que la reconnaissance des randos est l'affaire de Maurice CHORIER.

## 6 -RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;/ APPEL A CANDIDATURES

### Membres reconductibles du Conseil d'Administration au 05/02/2025

Jean-Pierre BOUTIN (Randonnée)  
Michel Deschamps (Randonnée) *Président*  
Martine Dmitruk (Théâtre)  
Nicole Hée (Patchwork)  
Monique Hundt (Atelier d'écriture)  
Michèle Manchon (Danse)  
Patrice Manchon (*Trésorier*)  
Hélène Ménard (Peinture sur porcelaine)

Pascale Mersch (dessin adultes)  
Carole Rouchette (art floral)  
Michèle Sébastien (randonnée)  
Marie-Françoise SEGALAS (travaux  
d'aiguilles)  
Marie-Noëlle Tessier (Poterie adultes et  
atelier verre) *Secrétaire jusqu'au*  
*30/06/2025*

**Candidats au Conseil d'Administration** : Selon leurs vœux de s'investir dans l'AFACS, sont candidates :

- Annaïk COLLIOT (atelier Couture /Correspondante atelier vitrail)
- Lydia VALERO (atelier jeux de société et candidate au poste de secrétaire)
- Frédérique BRACHET-FLE (atelier Multi-Arts et correspondante ateliers Poterie)
- Marie-Claude BECERRA (candidate au poste de secrétaire-adjointe)

Le conseil d'administration se réunit une fois /trimestre, square Buffon, lundi à 18h.

**LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST APPROUVEE  
A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE.**

### CONCLUSION DU PRÉSIDENT

Sans « QUESTIONS DIVERSES », Le Président remercie l'Assemblée et invite les participants au buffet préparé par les adhérents.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H05**

Marie Noëlle TESSIER  
Secrétaire

, Michel DESCHAMPS,  
président

